

**BCCA****BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION***asbl fondée par le CSTC et SECO**organisme de certification accrédité n° 021*Rue d'Arlon 53
BE - 1040 BRUXELLES

www.bcca.be

Tel.: + 32 2 238 24 11
Fax: + 32 2 238 24 01**PTV 567 / EN 1504-7****220**

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

Version : 001
Date : 2021-03-25
Auteur : DP/BCCA

Cachet :

**Sika Belgium sa**
Venecoweg 37, BE-9810 NAZARETHTel : +32.9.381.65.00 Fax : +32.9.381.65.10
E-mail : info@be.sika.com Website : www.sika.com**SIKA MONOTOP® 1010**
Revêtement de protection des armatures
suivant PTV 567**BB-567-220-0143-010**

Description

Revêtement de protection d'armature monocomposant à base de liants hydrauliques, modifiés par l'adjonction de polymères en poudres.

<i>Le rapport pondéral du mélange eau/poudre :</i>	1:4,76 soit 5,25 litres d'eau par sac de 25 kg.
<i>Fonction :</i>	Protection d'armature contre la corrosion.
<i>Nombre de couches et taux d'application :</i>	2 couches - avec une consommation de 2 kg de mortier sec (poudre) par m ² par couche
<i>Epaisseur sèche du système complet :</i>	≥ 2,0 mm
<i>Conditionnement :</i>	Sacs de 25 kg.
<i>Conditions de stockage :</i>	12 mois en emballages intacts et à l'abri du gel et de l'humidité.
<i>Produits complémentaires :</i>	/

Mise en oeuvre

Préparation du support :

Les armatures dégagées doivent être débarrassées des traces de graisse, huile, rouille et autres pollutions (degré de soin Sa 2 ½).

Préparation du support selon la méthode 11.2 du NBN EN 1504-10, i.e. application sur l'armature d'un revêtement de protection (cette méthode assure la présence d'une barrière qui empêche que l'eau d'infiltration, qui contient des chlorures ou d'autres impuretés, ne parvienne jusqu'à l'armature).

Préparation du mélange :

Verser la quantité d'eau conformément aux proportions ci-dessus dans un récipient approprié. Ajouter la poudre progressivement à l'eau. Mélanger ensuite pendant 3 minutes au minimum avec une truelle (seulement pour des petites quantités) ou un mélangeur électrique tournant à basse vitesse (max. 500 t/min.) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux (consistance applicable à la brosse et ne coulant pas).

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en oeuvre endéans les 80% de la durée pratique d'utilisation. Cette durée est fonction de la température et est reprise dans le tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Durée pratique d'utilisation
5°C	120 min.
20°C	120min.
25°C	90 min.

Application :

La préparation du support et l'application du revêtement de protection de l'armature sont effectuées comme décrites dans la fiche technique du producteur. (degré de soin Sa 2 ½).

Le mortier ne peut être appliqué que dans les limites de température reprises dans la Fiche Technique Normalisée. En règle générale la température doit être comprise entre 5 °C et 25 °C.

Epaisseur de couche: le produit est appliqué en 2 couches avec une brosse souple au taux de 2,0 kg/m² (mortier sec - poudre) par couche (ce qui correspond à environ 2,0 mm d'épaisseur totale après durcissement).

Délai entre couches :

	Délai (heures)
Entre 1 ^e et 2 ^e couche :	<ul style="list-style-type: none">➤ 5 h à 5°C➤ 3 h à 20°C➤ 2 h à 25°C
Entre 2 ^e couche et mortier de réparation :	<ul style="list-style-type: none">➤ 5 h à 5°C➤ 3 h à 20°C➤ 3 h à 25°C

Précautions à prendre lors du séchage :

Si le revêtement n'est pas protégé, il ne peut pas être appliqué en cas de risque de pluie pendant la phase de durcissement.

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.